56èMES JOURNÉES SANTÉ-TRAVAIL DE PRÉSANSE

SANTÉ ET TRAVAIL: UNE MÉCANIQUE GAGNANTE!



Mme Nadine BADOLLE – Secrétaire service cotisations – Santé au Travail Loire Nord – Roanne

Mme Marie-Christine CLEAUD – Assistante Santé Sécurité au Travail – Santé au Travail Loire Nord –
Roanne

Dr Marilyne ETAIX - Médecin du travail - Santé au Travail Loire Nord - Roanne
Dr Aldo MARCUCCILLI - Médecin du travail - Santé au Travail Loire Nord - Roanne
Dr Marcel ROCHER - Médecin du travail - Santé au Travail Loire Nord - Roanne
Mme Véronique SOLEYANT - Directrice - Santé au Travail Loire Nord - Roanne
Dr Nadine VIAL - Médecin du travail - Santé au Travail Loire Nord - Roanne
Mme Caroline VIEIRA - Toxicologue - Santé au Travail Loire Nord - Roanne

Introduction:

Comment rendre un CPOM motivant pour les intervenants, efficace pour les bénéficiaires de l'action, et rentable au regard du temps consacré par les différents groupes de travail ? C'est en tentant de respecter ces injonctions que le Service de Santé au Travail Loire Nord a élaboré et mis en œuvre, dans le cadre de son CPOM, une action de prévention et de sensibilisation aux risques professionnels destinée aux apprentis en mécanique automobile et à leurs tuteurs.

Objectifs:

- Sensibiliser au plus tôt, dès l'entrée en formation professionnelle, les futurs mécaniciens à leurs risques professionnels afin qu'ils acquièrent les bonnes pratiques de prévention.
- Impliquer le tuteur /employeur dans la prévention des risques professionnels et l'accompagner dans la transmission des enjeux de sécurité et de prévention auprès des apprentis.
- Améliorer la sécurité et la prévention dans les garages automobiles accueillant ou non des apprentis.

Méthodologie:

- Suivre une conduite de projet classique: constitution d'un groupe de pilotage et de deux sousgroupes de travail (groupe apprentis, groupe garage), de composition pluridisciplinaire, réalisation de visites d'entreprises avec les garages accueillant les apprentis ciblés et des garages n'accueillant pas d'apprentis afin de chercher une éventuelle différence dans l'équipement du garage en moyens de prévention. Le choix de s'intéresser à l'ensemble des risques professionnels permet d'inclure tous les métiers du service (AST, ergonome, toxicologue, IDE, etc...) et de motiver les participants sur un projet du Service.
- ▶ Décloisonner et aller chercher des partenaires existants ou nouveaux : les partenaires institutionnels, notre partenaire privilégié depuis plusieurs années qu'est le CFA, le CHU de Saint-Etienne, la branche professionnelle pour mobiliser les professionnels par leur réseau de communication, les organes de presse à inviter régulièrement lors de différentes étapes du projet, et enfin de nouveaux partenaires à aller chercher comme le Centre de cancérologie de La Loire et la filière audio-visuelle d'un lycée général. Ce qui représente un challenge à relever et donne de l'attrait à l'action.
- ▶ Créer des outils « rentables » : divers outils ont été créés spécifiquement pour l'action mais seront pérennes dans leur utilisation pour d'autres actions dans la même branche professionnelle, sur des

risques identiques mais aussi dans d'autres secteurs, sur d'autres actions collectives de prévention vis-à-vis des salariés ou des entreprises. Ainsi le temps passé à la construction de ces outils, toujours long, est investi pour alléger des actions futures.

Introduire des activités ludiques et nouvelles pour le service ou les bénéficiaires: les jeunes apprentis ont bénéficié dans le cadre de leur programme pédagogique d'une journée de déambulation de stand en stand avec des activités ludiques actives accompagnées de deux mini-conférences plus passives mais largement basées sur les échanges et l'audio-visuel.

Nous avons rendu certains apprentis acteurs, au sens premier, en leur faisant jouer un rôle, ainsi que certains professeurs, dans trois courts-métrages de prévention dont le scénario a été réfléchit par nos équipes et retravailler et produit par des élèves de première générale qui en ont fait leur projet de l'année. Ces films sont largement diffusables et faciles d'utilisation par les thèmes choisis.

▶ Evaluer l'impact de l'action : concernant les apprentis, nous avons mis en place un recueil de données par questionnaires afin d'évaluer leurs connaissances sur les risques professionnels et leur prévention en début d'apprentissage puis à la fin des deux ans de formation. Ainsi un score peut être mesuré et comparé avant/après. De même, le jeu final de la journée pédagogique, individuel et classant, participe aussi à l'évaluation de la réussite des objectifs.

Concernant les entreprises, deux visites des locaux sont prévues avec pour la première, repérage des risques, remise de documentation, remise de la fiche d'entreprise, aide à l'évaluation des risques, etc... et pour la deuxième, évaluation des actions déjà menées par les employeurs ou envisagées dans un plan d'action à plus ou moins long terme.

Actions et/ou résultats :

Les livrables: les outils créés sont nombreux et leur forme ou support sont aussi diversifiés.

Les documents papiers concernent l'employeur (brochures d'information, livret d'accueil, fiche d'entreprise, contenu de la pharmacie, etc...) ou les apprentis mécaniciens ou tout autre public salarié concerné par les thèmes de risque (brochures métier, plaquette par risque ciblé avec OR code renvoyant vers une documentation plus complète, etc...).

La remise à chaque apprenti participant à l'action d'une clé USB leur laisse la possibilité d'approfondir les sujets avec des documents attrayants faits par la profession et les instances de prévention officielles.

Des diaporamas à thème sur le bruit, les addictions, les premiers soins ont servi de support d'échange sur les stands et pourront être à nouveau utilisés dans d'autres circonstances. De même le jeu final par quizz peut servir à animer des séances collectives d'information des salariés en entreprise.

Les courts-métrages sont focalisés sur un thème et une ambiance spécifique, ils permettent d'animer par un support audio-visuel une présentation sur le bruit (quiproquo comique), sur un accident du travail (enquête policière) ou sur la protection collective et individuelle (version super héros).

Les jeux pédagogiques renforcent l'interactivité entre les préventeurs et le public cible et facilitent la participation active dans le but de mieux retenir le message.

Il s'agit d'associer des cartes de jeu sur les pictogrammes d'étiquetage des produits chimiques, de sécurité avec leur signification, de positionner niveau de bruit et images d'outils professionnels ou de situations de la vie courante sur une échelle magnétique, de suivre un parcours d'obstacle et d'adresse avec des lunettes de simulation (drogues, alcool), de visualiser concrètement la dose de liquide contenu dans un verre dit standard, etc.

56èMES JOURNÉES SANTÉ-TRAVAIL DE PRÉSANSE

▶ Le volet évaluation est encore en cours à ce jour.

Concernant les apprentis, les éléments de recueil initiaux vont permettre de construire un « score » de départ qui sera comparé au résultat final issus des réponses au quizz de fin de la journée ludique. Par exemple, à ce jeu la moyenne des bonnes réponses est de 20/26 avec un écart type allant de 14,5 à 24,3.

Concernant les entreprises, toutes les deuxièmes visites ne sont pas terminées. Il est bien demandé aux préventeurs de mettre en évidence toutes actions nouvelles déjà faites à la suite du premier passage même simples (ajout d'EPI, formation de SST, acquisition d'une trousse à pharmacie, etc.) ou toutes nouvelles intentions de faire dans le plan d'action du Document Unique.

L'implication des équipes STLN et l'adhésion au projet : à l'évidence le projet a été chronophage mais l'intérêt suscité par sa construction et sa mise en œuvre a permis un retour satisfaisant. La mobilisation de l'ensemble des personnels du service a été forte aussi bien pour ceux de sites plus éloignés du siège.

Discussion / Analyse critique (leviers, freins):

Les objectifs de l'action sont-ils remplis? L'évaluation strictement objective n'est pas encore terminée mais les premiers retours des apprentis, des employeurs, des partenaires sont globalement très positifs. Une communication large est faite autour de l'action pour encore plus de visibilité. Il y a par exemple déjà des demandes d'entreprises autres que celles du secteur automobile qui demandent à se servir des court-métrages, qui veulent utiliser le matériel du parcours avec les lunettes de simulation pour une animation interne.

L'intérêt des acteurs et la rentabilité en termes de temps et de moyens investis par le service est-elle au rendez-vous ? La réponse est oui pour les acteurs et les actions concrètes futures du service répondront dans l'avenir à cette question.

Les leviers:

La partie de l'action concernant les apprentis est facilement reproductible en fin de formation (CAP ou BAC pro), les outils sont réutilisables, le CFA est moteur. De même, les outils ont été conçus pour servir de supports à d'autres actions collectives du service avec d'autres publics cibles mais aussi utilisables par une équipe santé travail dans un usage ciblé à une entreprise.

Les freins:

L'action est longue (2016-2020), il ne faut pas s'essouffler sur le long terme. Les effectifs du service bougent, il faut penser à inclure les nouveaux arrivants car il est toujours plus difficile de s'impliquer en cours de route.

Cette action a mobilisé beaucoup de ressources internes pour un nombre de personnes cibles somme toute restreint car tributaire du nombre d'élèves par classe au CFA. Il faudra capitaliser sur les promotions futures. Le temps court, d'environ deux années, pour apprécier des changements au sein de l'entreprise sera peut-être responsable d'un bilan mitigé par rapport aux objectifs de départ.

Conclusion:

Cette action collective, innovante par bien des aspects, a permis aux acteurs du SSTI de sortir de la zone de confort des pratiques habituelles en allant au plus près des apprentis sur leur lieu de formation

Les messages de prévention véhiculés sous forme ludique ou à travers la participation à la réalisation de courts métrages ont pour but de faire des apprentis de futurs salariés ou de futurs employeurs conscients des risques professionnels et de leur prévention.



Pour contacter l'auteur : nadine.vial@stln42.fr